

Postulat intitulé « Evitons de faire un hôpital pour les automobilistes ! »

La pré-étude du projet d'agglomération Riviera révèle une lacune dans le projet d'implantation de l'Hôpital Riviera-Chablais. Prévu sur la commune de Rennaz au lieu-dit la Grange des Tilles, au sud de l'échangeur autoroutier, l'accessibilité en transports publics de l'hôpital se ferait par la prolongation de la ligne de bus VMCV, soit une desserte locale, alors qu'il s'agit d'un équipement régional.

Il faut une desserte rapide

La pré-étude du projet d'agglomération relève qu'un équipement de l'importance du futur hôpital régional devrait bénéficier d'une desserte de niveau régional et rapide. Il desservira en effet un bassin de population d'environ 150'000 habitants, emploiera 1200 personnes à plein temps (environ 1800 employés) et représentera un investissement de 250 à 300 millions.

Mauvaise implantation

Le choix de son implantation actuelle n'est pas judicieux dans la mesure où les temps de parcours en transports publics seront très importants, par exemple, 40 minutes depuis Vevey. Pour des trajets internes à une agglomération, la durée du trajet ne devrait pas excéder 30 minutes. Par ailleurs pour les usagers venant du Chablais, un transbordement doit se faire à Villeneuve pour passer du train au bus VMCV.

Nouvelle halte RER

Le rapport de la pré-étude démontre que l'implantation de l'hôpital a été mal pensée et qu'il aurait fallu prévoir sa localisation à proximité de la ligne CFF et créer une nouvelle halte RER. Ainsi au lieu d'un temps de parcours de 40 minutes depuis Vevey, il pourrait être réduit à 20 minutes. De même, depuis Aigle, il serait réduit de 20 à 10 minutes.

Desserte ferroviaire souhaitable

Ce problème de desserte a fait l'objet d'un courrier adressé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) aux gouvernements vaudois et valaisans, selon le quotidien « 24 Heures » du 14 août. L'ARE confirme les résultats de la pré-étude, soit que compte tenu de la dimension régionale de l'équipement, une desserte ferroviaire est nécessaire car nettement plus efficace que des lignes de bus. Ce qui impliquerait de déplacer le site de l'hôpital de quelques centaines de mètres.

Conséquences financières

Il est fait allusion au fait que la Confédération pourrait réduire sa part au financement des projets de transports de la Riviera dans le cadre de son projet d'agglomération. Selon « 24 Heures », ces informations auraient été transmises au canton déjà l'automne dernier, avant le vote du Grand Conseil sur le crédit d'étude de l'Hôpital Riviera-Chablais et l'Etat de Vaud aurait décidé de « l'oublier ».

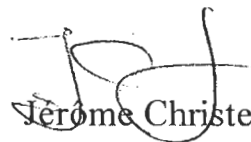
Entorse au plan directeur cantonal

Le projet d'implantation tel que prévu est en totale contradiction avec le plan directeur cantonal et ses principes de développement durable, car il est générateur de trafic hors localité. Un projet d'agglomération mal noté par la Confédération aurait des conséquences financières non négligeables pour les communes concernées.

Conclusion

Le présent postulat a pour but de demander un rapport au Conseil d'Etat sur l'opportunité de suspendre le projet de l'Hôpital unique Riviera Chablais et de se donner le temps d'examiner la possibilité d'étudier une implantation permettant d'assurer une meilleure desserte en transports publics. Et au cas où le Conseil d'Etat refuserait de faire cette démarche, de savoir quelles compensations financières l'Etat de Vaud serait prêt à assumer dans le cas où le projet d'agglomération Riviera se verrait préterité par la Confédération à cause de la mauvaise implantation de l'hôpital.

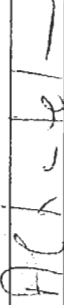
Vevey, le 21 août 2009



Jérôme Christen

Développement souhaité et renvoi à une commission

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chatelain André 	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier 
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle 	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc 	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme 	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand 	Fiara-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis 	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Girardet Lucas 
Borel Bernard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borloz Frédéric	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine 	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Zwahlen Pierre